

Séance du 19 février 2026

L'an DEUX MIL VINGT SIX le 19 février à 19H00 dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation : 13/02/2026

Conseil municipal :

DOUAY-HAGNÈRE Martine Maire	Conseillers
COULOMBEL Joël Adjoint au Maire	En exercice 14
TRANEL Michel Adjoint au Maire	Quorum 08
Excusé pouvoir à M DOUAY HAGNERE	Présents 11
GREBOVAL Alain Adjoint au Maire	Procurations 02
AUGER Isabelle Adjointe au Maire	Votants 13
DELAMARRE Marie-Claude	
GAUDRY Myriam	
GEST Cyril excusé pouvoir à J COULOMBEL	
LECONTE Jimmy	
LEVASSEUR Michel	
LEVASSEUR Yannick	
PRESTOT Dominique	
ROBILLARD Laurence	
TOUSSART Catherine excusée	

Secrétaire : COULOMBEL Joël

Ordre du jour :

- 03 - Inscription des crédits supplémentaires nécessaires au programme de rénovation thermique de l'école
- Questions diverses

###

- 03 - Inscription des crédits supplémentaires nécessaires au programme de rénovation thermique de l'école

Mme le Maire explique au Conseil que les travaux de rénovation thermique de l'école ont démarré, et que, comme souvent dans les vieux bâtiments, il y a des surprises.

Dans les 2 pièces le sol était constitué d'une dalle très mince sur de la terre battue. Il y a lieu de refaire les dalles. Ce faisant, il faut également prévoir le carrelage pour environ 30 m².

Il était prévu d'isoler les murs extérieurs, mais en démontant les murs intérieurs, il s'est avéré qu'on a trouvé du torchis pourrissant qui s'effondre. Là aussi, il y a lieu de refaire également les murs intérieurs.

Pour les dalles l'entreprise VENDEVILLE a fourni un devis de 7593.43 € TTC, l'entreprise SAINTYVES présente un devis supplémentaire de 2827.20 € TTC

Le Conseil déplore ces mauvaises surprises. Cependant les travaux ayant démarré il faut les terminer de façon correcte. Après délibération le Conseil accepte les devis et inscrit les crédits nécessaires au budget.

Séance du 19 février 2026

- Questions diverses

Recensement de population : Le recensement de population a pris fin de 14 février. Ce sont 819 habitants qui ont été recensés contre 802 en 2020. C'est important de ne pas avoir perdu d'habitants car il s'agit d'un critère important pour les dotations que verse l'Etat.

La séance est levée à 20H10